

No 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 30 JUIN 1934

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat n'insiste pas sur leur amendement au Bill No 92, Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et créanciers, auquel la Chambre des Communes n'avait pas agréé.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat agrée aux amendements faits par la Chambre des Communes au Bill No 91 (E du Sénat) intitulé: "Loi concernant la marine marchande" sans amendement.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre toute ou toutes personnes et le ministère de la Santé nationale ou tout autre ministère fédéral, au sujet du service du Bien-être de l'enfance.

M. Stevens propose,—Que le troisième rapport du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'écart entre les prix et l'achat en masse soit agréé.
Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mai 1934:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plans de travaux, compte et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, le ministre du Travail, le sous-ministre et tous les fonctionnaires dudit ministère, et le gouvernement provincial de Québec, tout particulièrement avec le premier ministre de Québec, le ministre des Travaux publics de Québec, le ministre du Travail de Québec, le sous-ministre de ce département provincial et tous autres fonctionnaires du gouvernement de Québec, au sujet des travaux du chômage exécutés dans le comté de Dorchester en vertu des Lois de 1932 et de 1933 sur l'allégement du chômage.